



**TERRES AUSTRALES  
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES**



**Décision n° 2018-76 du 23 février 2018**

**relative aux prestations de services réalisées dans le cadre de la formation des observateurs de  
pêche scientifiques des Terres australes et antarctiques françaises**

La préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 55-1052 du 6 août 1955 modifiée portant statut des Terres australes et antarctiques françaises et de l'île de Clipperton ;

Vu le décret n° 2008-919 du 11 septembre 2008 pris pour l'application du statut des Terres australes et antarctiques françaises ;

Sur proposition de la secrétaire générale,

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** : Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) prennent en charge les frais de transport (depuis le lieu de domicile au lieu de formation), de restauration et d'hébergement des participants listés en annexe, à la formation des observateurs de pêche scientifiques du 29 janvier 2018 au 22 février 2018 inclus.

**Art. 2** : Chaque participant doit préalablement faire valider expressément sa demande d'ordre de mission auprès du préfet, administrateur supérieur des TAAF.

**Art. 3** : Les frais de missions dûment justifiés sont pris en charge selon les mêmes modalités que celles applicables aux agents des TAAF.

**Art. 4** : La secrétaire générale des Terres australes et antarctiques françaises est chargée de l'application des dispositions de la présente décision qui sera publiée au *Journal officiel* des Terres australes et antarctiques françaises.

La préfète, administratrice supérieure des  
Terres australes et antarctiques françaises

Cécile POZZO di BORGO

## ANNEXE

### Liste des participants à la formation des observateurs de pêche scientifiques du 29 janvier 2018 au 22 février 2018

	<b>FORMATION CFBS</b>	<b>FORMATION TAAF</b>
Formateur/organisme	EAM Réunion	TAAF : Marianne Pernak IRD : Anaïs Médieu / Pascal Cauquil
Lieu	EAM Réunion Le Port	Siège des TAAF Saint-Pierre
Période	Du 29 janvier 2018 au 9 février 2018	Du 12 février 2018 au 22 février 2018

<b>PARTICIPANTS</b>	<b>FORMATION CFBS</b>	<b>FORMATION TAAF</b>
M. Nicolas Huet	X	X
M. Thibault Groult	X	X
M. Michael Coconi	X	X
M. Christophe Delpont	X	X
Mme Joanna Vega	X	X
Mme Marine Quintin	X	X
M. Ntsoa Razafimahefa	X	X
Mme Marion Bourasseau		X (du 19 au 22 février 2018)